

REPUBLIQUE FRANÇAISE



BUDGET PRINCIPAL

DE LA COMMUNE DE CASTELNAU LE LEZ

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE DE MAUGUIO

M14

Budget Primitif

voté par nature

Année 2017

Sommaire

I. Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
- A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
- A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)
- A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34 057	BUDGET 2 017
--------------------------	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	19 567
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Montpellier Méditerranée Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
19 283 980	20 466 259	1 111,813288	1 206,750374

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 030	1 128
2	Produit des impositions directes/population	797	549
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 147	1316
4	Dépenses d'équipement brut/population	666	366
5	Encours de dette/population	1 386	970
6	DGF/population	45	249
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,5%	56,5%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,0%	92,5%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,1%	27,8%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	120,9%	73,7%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue. **Source "les collectivités locales en chiffres 2016 - chapitre 4-7 Les ratios financiers obligatoires du secteur communal - Source DGCL à partir des données DGFiP - Comptes de gestion 2013 - Communes de Métropole de 10 000 à moins de 20 000 habitants**

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - (3) Sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n°..... du
- (5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 969 205,08	22 600 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	7 369 205,08 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		29 969 205,08	29 969 205,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	18 850 205,08	18 861 910,23
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	818 790,31	744 060,40
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	63 024,76 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 668 995,39	19 668 995,39

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	49 638 200,47	49 638 200,47
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 738 000,00	0,00	3 850 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 354 000,00	0,00	11 600 000,00	11 600 000,00	11 600 000,00
014	Atténuation de produits	2 241 000,00	0,00	2 419 000,00	2 419 000,00	2 419 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 332 000,00	0,00	1 338 000,00	1 338 000,00	1 338 000,00
Total des dépenses de gestion courante		18 665 000,00	0,00	19 207 000,00	19 207 000,00	19 207 000,00
66	Charges financières	1 013 000,00	0,00	927 000,00	927 000,00	927 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues	189 736,31		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 882 736,31	0,00	20 159 000,00	20 159 000,00	20 159 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 381 000,00		9 210 205,08	9 210 205,08	9 210 205,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	600 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 981 000,00		9 810 205,08	9 810 205,08	9 810 205,08
TOTAL		25 863 736,31	0,00	29 969 205,08	29 969 205,08	29 969 205,08

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 969 205,08
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	95 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 471 000,00	0,00	1 522 000,00	1 522 000,00	1 522 000,00
73	Impôts et taxes	17 092 000,00	0,00	17 324 500,00	17 324 500,00	17 324 500,00
74	Dotations et participations	3 367 000,00	0,00	3 445 500,00	3 445 500,00	3 445 500,00
75	Autres produits de gestion courante	42 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des recettes de gestion courante		22 067 000,00	0,00	22 433 000,00	22 433 000,00	22 433 000,00
77	Produits exceptionnels	26 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 093 000,00	0,00	22 443 000,00	22 443 000,00	22 443 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	55 000,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 000,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
TOTAL		22 148 000,00	0,00	22 600 000,00	22 600 000,00	22 600 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 369 205,08
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 969 205,08
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	9 653 205,08	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 000,00	58 564,79	63 300,00	63 300,00	121 864,79
204	Subventions d'équipement versées	93 000,00	67 835,61	463 000,00	463 000,00	530 835,61
21	Immobilisations corporelles	1 091 000,00	143 292,50	1 581 005,08	1 581 005,08	1 724 297,58
23	Immobilisations en cours	8 488 000,00	300 842,41	10 738 600,00	10 738 600,00	11 039 442,41
Total des dépenses d'équipement		9 717 000,00	570 535,31	12 845 905,08	12 845 905,08	13 416 440,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	520 000,00	248 255,00	0,00	0,00	248 255,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 853 000,00	0,00	5 789 500,00	5 789 500,00	5 789 500,00
Total des dépenses financières		8 376 000,00	248 255,00	5 797 300,00	5 797 300,00	6 045 555,00
45...1	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 093 000,00	818 790,31	18 643 205,08	18 643 205,08	19 461 995,39

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 000,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		105 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00

TOTAL	18 198 000,00	818 790,31	18 850 205,08	18 850 205,08	19 668 995,39
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 668 995,39
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 863 000,00	684 455,40	1 934 000,00	1 934 000,00	2 618 455,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 004 000,00	0,00	4 584 000,00	4 584 000,00	4 584 000,00
Total des recettes d'équipement		5 867 000,00	684 455,40	6 518 000,00	6 518 000,00	7 202 455,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 840 000,00	59 605,00	540 000,00	540 000,00	599 605,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	925 146,88	0,00	11 705,15	11 705,15	11 705,15
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 460 000,00	0,00	1 932 000,00	1 932 000,00	1 932 000,00
Total des recettes financières		7 225 146,88	59 605,00	2 483 705,15	2 483 705,15	2 543 310,15
45...2	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		13 092 146,88	744 060,40	9 001 705,15	9 001 705,15	9 745 765,55

021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	5 381 000,00		9 210 205,08	9 210 205,08	9 210 205,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 031 000,00		9 860 205,08	9 860 205,08	9 860 205,08

TOTAL	19 123 146,88	744 060,40	18 861 910,23	18 861 910,23	19 605 970,63
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	63 024,76
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 668 995,39
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	9 653 205,08
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotatn initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 850 000,00		3 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 600 000,00		11 600 000,00
014	Atténuation de produits	2 419 000,00		2 419 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 338 000,00		1 338 000,00
66	Charges financières	927 000,00	0,00	927 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	600 000,00	600 000,00
023	Virement à la section d'investissement		9 210 205,08	9 210 205,08
Dépenses de fonctionnement – Total		20 159 000,00	9 810 205,08	29 969 205,08

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 969 205,08
---	--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	248 255,00	0,00	248 255,00
13	Subventions d'investissement	7 800,00	7 000,00	14 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 789 500,00	0,00	5 789 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	121 864,79	0,00	121 864,79
204	Subventions d'équipement versées	530 835,61	0,00	530 835,61
21	Immobilisations corporelles (6)	1 724 297,58	200 000,00	1 924 297,58
23	Immobilisations en cours (6)	11 039 442,41	0,00	11 039 442,41
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 461 995,39	207 000,00	19 668 995,39

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 668 995,39
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	98 000,00		98 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 522 000,00		1 522 000,00
72	<i>Travaux en régie</i>		150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	17 324 500,00		17 324 500,00
74	Dotations et participations	3 445 500,00		3 445 500,00
75	Autres produits de gestion courante	43 000,00		43 000,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	7 000,00	17 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		22 443 000,00	157 000,00	22 600 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 369 205,08
---	---	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 969 205,08
---	--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	599 605,00	0,00	599 605,00
13	Subventions d'investissement	2 618 455,40	0,00	2 618 455,40
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 584 000,00	0,00	4 584 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		600 000,00	600 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		9 210 205,08	9 210 205,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 932 000,00		1 932 000,00
Recettes d'investissement – Total		9 734 060,40	9 860 205,08	19 594 265,48

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	63 024,76
---	--	------------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	11 705,15
---	-----------------------------------	------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	19 668 995,39
---	--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 738 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00
605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	15 000,00	43 000,00	43 000,00
60611	Eau et assainissement	103 500,00	86 200,00	86 200,00
60612	Energie - Electricité	408 300,00	355 900,00	355 900,00
60621	Combustibles	1 000,00	2 700,00	2 700,00
60622	Carburants	43 800,00	32 800,00	32 800,00
60623	Alimentation	40 900,00	41 900,00	41 900,00
60628	Autres Fourn. non stockées	28 200,00	24 800,00	24 800,00
60631	Fournitures d'entretien	242 600,00	261 500,00	261 500,00
60632	Fournitures de petit Equip.	37 400,00	43 900,00	43 900,00
60636	Vêtements de travail	27 000,00	30 600,00	30 600,00
6064	Fournitures administratives	11 900,00	12 800,00	12 800,00
6067	Fournitures scolaires	72 000,00	79 800,00	79 800,00
6068	Autres matières et fournitures	31 400,00	32 700,00	32 700,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	1 225 700,00	1 233 200,00	1 233 200,00
6132	Locations immobilières	41 400,00	39 500,00	39 500,00
6135	Locations mobilières	25 700,00	34 700,00	34 700,00
614	Ch. locatives et de coPpté	9 300,00	5 200,00	5 200,00
61521	Terrains	29 200,00	36 700,00	36 700,00
615221	Bâtiments publics	51 400,00	45 500,00	45 500,00
61551	Matériel roulant	21 300,00	13 800,00	13 800,00
61558	entretien réparat°autr fournit	13 500,00	8 100,00	8 100,00
6156	Maintenance	222 700,00	227 300,00	227 300,00
6161	Multirisques	85 700,00	87 000,00	87 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	2 600,00	2 600,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	17 200,00	16 600,00	16 600,00
6184	Vers. à des Org. de formation	54 800,00	37 000,00	37 000,00
6188	Autres frais divers	95 300,00	117 300,00	117 300,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	6 300,00	6 300,00	6 300,00
6226	Honoraires	37 500,00	22 800,00	22 800,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	23 000,00	5 500,00	5 500,00
6228	Divers	91 000,00	215 000,00	215 000,00
6231	Annonces et insertions	35 600,00	31 900,00	31 900,00
6232	Fêtes et cérémonies	158 600,00	147 900,00	147 900,00
6233	Foires et expositions	800,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 700,00	7 800,00	7 800,00
6237	Publications	99 000,00	130 000,00	130 000,00
6238	Divers	77 400,00	86 300,00	86 300,00
6248	Divers	24 900,00	24 200,00	24 200,00
6256	Missions	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	2 600,00	1 600,00	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	43 200,00	44 000,00	44 000,00
6262	Frais de télécommunications	61 400,00	63 900,00	63 900,00
627	Serv. bancaires et assimilés	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 500,00	16 700,00	16 700,00
62876	Au GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	1 200,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
63513	Autres impôts locaux	62 000,00	63 500,00	63 500,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	1 200,00	1 400,00	1 400,00
6358	Autres droits	1 700,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 354 000,00	11 600 000,00	11 600 000,00
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	14 400,00	14 400,00
6331	Versement de transport	128 300,00	131 600,00	131 600,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	32 100,00	33 000,00	33 000,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	98 400,00	102 600,00	102 600,00
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Rém.	23 000,00	19 400,00	19 400,00
64111	Rémunération principale	4 856 100,00	5 104 900,00	5 104 900,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	177 000,00	170 200,00	170 200,00
64118	Autres indemnités	1 066 700,00	991 200,00	991 200,00
64131	Rémunération	1 541 100,00	1 574 500,00	1 574 500,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64138	Autres indemnités	22 400,00	28 500,00	28 500,00
64162	Emplois d'avenir	111 900,00	46 900,00	46 900,00
64168	Autres emplois d'insertion	126 600,00	128 400,00	128 400,00
6417	Rémunérations des apprentis	43 000,00	8 500,00	8 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 233 400,00	1 284 800,00	1 284 800,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	1 662 000,00	1 735 800,00	1 735 800,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	108 000,00	108 100,00	108 100,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	60 000,00	58 600,00	58 600,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	10 000,00	11 200,00	11 200,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	19 000,00	23 200,00	23 200,00
6472	Prest. familiales directes	6 000,00	5 400,00	5 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 000,00	17 800,00	17 800,00
6488	Autres charges	2 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	2 241 000,00	2 419 000,00	2 419 000,00
73921	Attributions de compensation	2 121 100,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	2 125 000,00	2 125 000,00
7398	Prél au tit. l'art 55 loi SRU	119 900,00	294 000,00	294 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 332 000,00	1 338 000,00	1 338 000,00
6531	Indemnités	161 000,00	162 000,00	162 000,00
6532	Frais de mission	500,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	14 500,00	15 000,00	15 000,00
6534	Cot. de S.S - part patronale	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6535	Formation	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres Cont. obligatoires	18 200,00	18 000,00	18 000,00
657341	communes membres GFP	4 800,00	5 000,00	5 000,00
657362	CCAS	559 000,00	559 000,00	559 000,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	553 000,00	557 000,00	557 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		18 665 000,00	19 207 000,00	19 207 000,00
66	Charges financières (b)	1 013 000,00	927 000,00	927 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 040 000,00	955 000,00	955 000,00
66112	Intérêts rattachement des ICNE	-53 000,00	-36 000,00	-36 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	8 000,00	8 000,00
668	Autres charges financières	26 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	10 000,00	10 970,00	10 970,00
6745	Sub. aux Pers. de Dr. privé	5 000,00	14 000,00	14 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	30,00	30,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	189 736,31	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		19 882 736,31	20 159 000,00	20 159 000,00
023	Virement à la section d'investissement	5 381 000,00	9 210 205,08	9 210 205,08
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	600 000,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 981 000,00	9 810 205,08	9 810 205,08
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 981 000,00	9 810 205,08	9 810 205,08

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	25 863 736,31	29 969 205,08	29 969 205,08
---	----------------------	----------------------	----------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00

	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00

	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		29 969 205,08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	310 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	346 000,00
= différence ICNE N - ICNE N-1	-36 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	95 000,00	98 000,00	98 000,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6459	Remb.Ch. de S.S& de prévoyance	15 000,00	18 000,00	18 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 471 000,00	1 522 000,00	1 522 000,00
7018	Autr ventes de prod finis	27 000,00	20 000,00	20 000,00
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	7 700,00	20 000,00	20 000,00
70321	Dr.Stat.Loc. sur la voie Pub.	33 000,00	0,00	0,00
70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	0,00	50 000,00	50 000,00
7062	Red.&Dr.des Serv. Caract.Cult.	8 000,00	48 000,00	48 000,00
70631	A caractère sportif	157 200,00	143 300,00	143 300,00
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	662 200,00	645 800,00	645 800,00
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	520 000,00	560 000,00	560 000,00
70688	Autres prestations de service	30 900,00	30 900,00	30 900,00
70876	par le GFP de rattachement	12 700,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	4 300,00	0,00	0,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	8 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	17 092 000,00	17 324 500,00	17 324 500,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	15 523 000,00	15 600 000,00	15 600 000,00
73223	Fds de péréq rec fis Com,inter	176 000,00	250 000,00	250 000,00
7328	Autres Reversements de Fiscal.	7 000,00	0,00	0,00
7343	Tx. sur les pylônes Elect.	4 000,00	4 500,00	4 500,00
7351	Taxe sur l'électricité	442 000,00	450 000,00	450 000,00
7368	Taxes sur la publicité	140 000,00	120 000,00	120 000,00
7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	800 000,00	900 000,00	900 000,00
74	Dotations et participations	3 367 000,00	3 445 500,00	3 445 500,00
7411	Dotation forfaitaire	835 000,00	500 000,00	500 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	221 000,00	221 000,00
74127	Dotat°nat°nale de péréquation	81 000,00	155 000,00	155 000,00
744	FCTVA	0,00	5 700,00	5 700,00
74712	Emplois d'avenir	39 500,00	15 000,00	15 000,00
74718	Autres	136 600,00	113 000,00	113 000,00
7472	Régions	500,00	0,00	0,00
7473	Départements	15 500,00	16 300,00	16 300,00
74748	Autres Communes	9 000,00	11 000,00	11 000,00
7478	Autres organismes	1 936 900,00	2 090 000,00	2 090 000,00
7482	Comp.Pert.Tx.Add.Dr.Mut.Tx.	1 000,00	1 900,00	1 900,00
748314	Dotation unique spécifique TP	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	41 500,00	41 500,00	41 500,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	252 500,00	253 000,00	253 000,00
7484	Dotat° recensement	3 400,00	3 400,00	3 400,00
7485	Dotation titres sécurisée	10 100,00	14 200,00	14 200,00
75	Autres produits de gestion courante	42 000,00	43 000,00	43 000,00
752	Revenus des immeubles	42 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		22 067 000,00	22 433 000,00	22 433 000,00
(a) = 70+73+74+75+013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
77	Produits exceptionnels (c)	26 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits except divers	26 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		22 093 000,00	22 443 000,00	22 443 000,00

042	Opérat* ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	55 000,00	157 000,00	157 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	150 000,00	150 000,00
777	Quote part subvention inv.	5 000,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 000,00	157 000,00	157 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	22 148 000,00	22 600 000,00	22 600 000,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		7 369 205,08
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		29 969 205,08

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	45 000,00	63 300,00	63 300,00
202	Frais d'études,élaborat°modif	0,00	1 000,00	1 000,00
2031	Frais d'études	4 000,00	4 500,00	4 500,00
2051	Concessions et droits similaire	38 500,00	37 900,00	37 900,00
2088	Autres immo incorporelles	2 500,00	19 900,00	19 900,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	93 000,00	463 000,00	463 000,00
2041582	Bâtiments et installations	13 000,00	400 000,00	400 000,00
20422	Bâtiments et installations	80 000,00	63 000,00	63 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 091 000,00	1 581 005,08	1 581 005,08
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains	104 600,00	118 600,00	118 600,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	360 000,00	360 000,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	749 300,00	497 200,00	497 200,00
21538	Autres réseaux	0,00	23 000,00	23 000,00
2158	Autres inst. mat. outill. techn	19 800,00	30 400,00	30 400,00
2161	Oeuvres et objets d'art	6 000,00	2 900,00	2 900,00
2182	Matériel de transport	60 200,00	58 000,00	58 000,00
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	79 700,00	126 800,00	126 800,00
2184	Mobilier	23 300,00	240 705,08	240 705,08
2188	Autres immo corporelles	48 100,00	123 400,00	123 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 488 000,00	10 738 600,00	10 738 600,00
2312	Terrains	0,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	8 384 200,00	10 574 600,00	10 574 600,00
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	38 800,00	134 000,00	134 000,00
2318	Autres Immo. corpor. en cours	65 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 717 000,00	12 845 905,08	12 845 905,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	520 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagt verst sous dens	520 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	7 800,00	7 800,00
1345	Part.Pr non Réal.d'aires Stat.	3 000,00	0,00	0,00
1346	Participat°->voirie & réseaux	0,00	7 800,00	7 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 853 000,00	5 789 500,00	5 789 500,00
1641	Emprunts en Euros	3 484 000,00	1 749 000,00	1 749 000,00
16441	Opérat°afférentes à emprunt	270 000,00	274 000,00	274 000,00
16449	Opérat°affér. à opt°de tirag	4 004 000,00	3 734 000,00	3 734 000,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	89 000,00	26 500,00	26 500,00
16818	Autres prêteurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 376 000,00	5 797 300,00	5 797 300,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	18 093 000,00	18 643 205,08	18 643 205,08
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	55 000,00	157 000,00	157 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 000,00	7 000,00	7 000,00
13918	Autres	5 000,00	7 000,00	7 000,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	150 000,00	150 000,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	50 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	0,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	105 000,00	207 000,00	207 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	18 198 000,00	18 850 205,08	18 850 205,08

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	818 790,31
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	19 668 995,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 863 000,00	1 934 000,00	1 934 000,00
1318	Autres	0,00	13 800,00	13 800,00
1322	Régions	0,00	113 000,00	113 000,00
1323	Départements	40 000,00	46 800,00	46 800,00
1328	Autres	423 000,00	60 000,00	60 000,00
1341	D.E.T.R.	300 000,00	81 600,00	81 600,00
1342	Amendes de police	140 000,00	0,00	0,00
1348	Autres	960 000,00	1 618 800,00	1 618 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 004 000,00	4 584 000,00	4 584 000,00
1641	Emprunts en Euros	0,00	850 000,00	850 000,00
16449	Opérat°affér. à opt°de tirag	4 004 000,00	3 734 000,00	3 734 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 867 000,00	6 518 000,00	6 518 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 765 146,88	551 705,15	551 705,15
10222	F.C.T.V.A.	440 000,00	340 000,00	340 000,00
10226	Taxe d'aménagt verst sous dens	1 400 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	925 146,88	11 705,15	11 705,15
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 460 000,00	1 932 000,00	1 932 000,00
Total des recettes financières		7 225 146,88	2 483 705,15	2 483 705,15
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		13 092 146,88	9 001 705,15	9 001 705,15
021	Virement de la sect* de fonctionnement	5 381 000,00	9 210 205,08	9 210 205,08
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
2802	Frais d'études,d'élaborat°,	4 950,00	600,00	600,00
28031	Frais d'études	15 800,00	6 500,00	6 500,00
28041512	Bâtiments et installations	60 750,00	62 900,00	62 900,00
28041582	Bâtiments et installations	42 800,00	43 600,00	43 600,00
28041622	Bâtiments et installations	250,00	300,00	300,00
2804172	Bâtiments et installations	0,00	7 000,00	7 000,00
2804182	Bâtiments et installations	4 050,00	4 100,00	4 100,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2804183	Projets d'infrastructures d'in	1 200,00	1 300,00	1 300,00
280422	Bâtiments et installations	92 650,00	96 000,00	96 000,00
2804412	Bâtiments et installations	50,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaire	23 950,00	32 900,00	32 900,00
28088	autres immo incorp.	0,00	1 200,00	1 200,00
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	15 100,00	12 200,00	12 200,00
281571	Matériel roulant	24 650,00	15 800,00	15 800,00
28158	Autr. inst mat outil technique	14 600,00	22 000,00	22 000,00
28182	Matériel de transport	36 250,00	35 800,00	35 800,00
28183	Mat.de bureau et informatique	125 050,00	117 000,00	117 000,00
28184	Mobilier	55 900,00	58 000,00	58 000,00
28188	Autres immo corporelles	82 000,00	82 800,00	82 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 981 000,00	9 810 205,08	9 810 205,08
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1328	Autres	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 031 000,00	9 860 205,08	9 860 205,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 123 146,88	18 861 910,23	18 861 910,23

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	744 060,40
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	63 024,76
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	19 668 995,39
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

(1)

LIBELLE :

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1.1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	5 757 000,00	758 993,44	118 754,83	3 689 817,41	4 905 900,00	749 641,00
Equipements municipaux (2)		758 993,44	118 754,83	3 689 817,41	4 905 900,00	749 641,00
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	5 757 000,00					
Dépenses d'ordre	207 000,00					
Total dépenses de l'exercice	5 964 000,00	758 993,44	118 754,83	3 689 817,41	4 905 900,00	749 641,00
Restes à réaliser-reports	248 255,00	42 648,94	21 068,58	67 875,34	4 744,80	283 601,44
Total cumulé dépenses d'investissement	6 212 255,00	801 642,38	139 823,41	3 757 692,75	4 910 644,80	1 033 242,44

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	16 877 910,23	70 000,00	0,00	1 048 600,00	131 000,00	183 800,00
Restes à réaliser-reports	122 629,76	0,00	0,00	198 172,40	851,40	17 826,00
Total cumulé recettes d'investissement	17 000 539,99	70 000,00	0,00	1 246 772,40	131 851,40	201 626,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	12 854 205,08	5 302 716,35	1 333 688,24	3 079 137,50	637 314,60	2 108 808,39
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	12 854 205,08	5 302 716,35	1 333 688,24	3 079 137,50	637 314,60	2 108 808,39

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	18 517 500,00	382 200,00	0,00	1 017 100,00	52 000,00	501 500,00
Restes à réaliser-reports	7 369 205,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	25 886 705,08	382 200,00	0,00	1 017 100,00	52 000,00	501 500,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1.1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	4 309,00	1 940 029,40	0,00	715 760,00	3 000,00	18 643 205,08
Equipements municipaux (2)	4 309,00	1 934 029,40	0,00	218 460,00	3 000,00	12 382 905,08
Equip non municipaux (c/204) (3)	0,00	0,00	0,00	463 000,00	0,00	463 000,00
Opérations financières		6 000,00		34 300,00		5 797 300,00
Dépenses d'ordre						207 000,00
Total dépenses de l'exercice	4 309,00	1 940 029,40	0,00	715 760,00	3 000,00	18 850 205,08
Restes à réaliser-reports	0,00	42 596,25	63 537,00	44 462,96	0,00	818 790,31
Total cumulé dépenses d'investissement	4 309,00	1 982 625,65	63 537,00	760 222,96	3 000,00	19 668 995,39

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	538 800,00	0,00	11 800,00	0,00	18 861 910,23
Restes à réaliser-reports	0,00	466 405,60	0,00	1 200,00	0,00	807 085,16
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	1 005 205,60	0,00	13 000,00	0,00	19 668 995,39

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	569 699,00	3 061 036,92	297 630,00	724 799,00	170,00	29 969 205,08
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	569 699,00	3 061 036,92	297 630,00	724 799,00	170,00	29 969 205,08

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	2 053 700,00	26 000,00	50 000,00	0,00	22 600 000,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 369 205,08
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	2 053 700,00	26 000,00	50 000,00	0,00	29 969 205,08

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		6 004 300,00	958 993,44	118 754,83	3 689 817,41	4 905 900,00	749 641,00
Dépenses réelles		5 797 300,00	758 993,44	118 754,83	3 689 817,41	4 905 900,00	749 641,00
13	Subventions d'investissement	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 789 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	43 468,60	0,00	150,00	6 000,00	4 835,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	539 924,84	88 754,83	255 667,41	119 900,00	444 806,00
23	Immobilisations en cours	0,00	175 600,00	30 000,00	3 434 000,00	4 780 000,00	300 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		207 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	157 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		16 877 910,23	70 000,00	0,00	1 048 600,00	131 000,00	183 800,00
Recettes réelles		7 067 705,15	20 000,00	0,00	1 048 600,00	131 000,00	183 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	551 705,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 932 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	0,00	1 048 600,00	131 000,00	183 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		9 810 205,08	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	9 210 205,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		12 854 205,08	5 302 716,35	1 333 688,24	3 079 137,50	637 314,60	2 108 808,39
Dépenses réelles		3 044 000,00	5 302 716,35	1 333 688,24	3 079 137,50	637 314,60	2 108 808,39
011	Charges à caractère général	0,00	1 263 996,35	114 718,24	1 278 547,50	282 844,60	437 648,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 773 230,00	1 218 970,00	1 736 910,00	271 670,00	1 283 160,00
014	Atténuation de produits	2 125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	253 520,00	0,00	63 680,00	74 000,00	383 800,00
66	Charges financières	919 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	11 970,00	0,00	0,00	8 800,00	4 200,00
Dépenses d'ordre		9 810 205,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	9 210 205,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		18 517 500,00	382 200,00	0,00	1 017 100,00	52 000,00	501 500,00
Recettes réelles		18 510 500,00	232 200,00	0,00	1 017 100,00	52 000,00	501 500,00
013	Atténuation de charges	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	40 000,00	0,00	560 000,00	52 000,00	338 900,00
73	Impôts et taxes	17 324 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 186 000,00	67 200,00	0,00	457 100,00	0,00	162 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		7 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		569 699,00	3 061 036,92	297 630,00	724 799,00	170,00	29 969 205,08
Dépenses réelles		569 699,00	3 061 036,92	297 630,00	724 799,00	170,00	20 159 000,00
011	Charges à caractère général	10 699,00	234 706,92	3 630,00	223 039,00	170,00	3 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 822 300,00	0,00	493 760,00	0,00	11 600 000,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	294 000,00	0,00	0,00	2 419 000,00
65	Autres charges de gestion courante	559 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	1 338 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	927 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 810 205,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 210 205,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		0,00	2 053 700,00	26 000,00	50 000,00	0,00	22 600 000,00
Recettes réelles		0,00	2 053 700,00	26 000,00	50 000,00	0,00	22 443 000,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	481 100,00	0,00	50 000,00	0,00	1 522 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 324 500,00
74	Dotations et participations	0,00	1 572 600,00	0,00	0,00	0,00	3 445 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	43 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		12 854 205,08	5 292 716,35	0,00	10 000,00	18 156 921,43
Dépenses de l'exercice		12 854 205,08	5 292 716,35	0,00	10 000,00	18 156 921,43
011	Charges à caractère général	0,00	1 263 996,35	0,00	0,00	1 263 996,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 773 230,00	0,00	0,00	3 773 230,00
014	Atténuation de produits	2 125 000,00	0,00	0,00	0,00	2 125 000,00
023	Virement à la section d'investissement	9 210 205,08	0,00	0,00	0,00	9 210 205,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	243 520,00	0,00	10 000,00	253 520,00
66	Charges financières	919 000,00	0,00	0,00	0,00	919 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	11 970,00	0,00	0,00	11 970,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		25 886 705,08	382 200,00	0,00	0,00	26 268 905,08
Recettes de l'exercice		18 517 500,00	382 200,00	0,00	0,00	18 899 700,00
013	Atténuation de charges	0,00	98 000,00	0,00	0,00	98 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	150 000,00	0,00	0,00	157 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	17 324 500,00	0,00	0,00	0,00	17 324 500,00
74	Dotations et participations	1 186 000,00	67 200,00	0,00	0,00	1 253 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
Restes à réaliser-reports		7 369 205,08	0,00	0,00	0,00	7 369 205,08
SOLDE (2)		13 032 500,00	-4 910 516,35	0,00	-10 000,00	8 111 983,65

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		3 310 433,35	222 770,00	355 054,00	486 035,00	742 314,00	61 240,00	114 870,00	10 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice		3 310 433,35	222 770,00	355 054,00	486 035,00	742 314,00	61 240,00	114 870,00	10 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	549 743,35	20 670,00	12 964,00	260 685,00	333 344,00	33 720,00	52 870,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 731 720,00	3 100,00	342 090,00	225 350,00	408 970,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	199 000,00	0,00	0,00	0,00	26 520,00	0,00	10 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		320 000,00	0,00	22 200,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		320 000,00	0,00	22 200,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	45 000,00	0,00	22 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 990 433,35	-222 770,00	-332 854,00	-486 035,00	-742 314,00	-61 240,00	-74 870,00	-10 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
DEPENSES (2)		1 332 358,24	1 330,00	1 333 688,24
Dépenses de l'exercice		1 332 358,24	1 330,00	1 333 688,24
011	Charges à caractère général	113 388,24	1 330,00	114 718,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 218 970,00	0,00	1 218 970,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 332 358,24	-1 330,00	-1 333 688,24

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	11 190,00	0,00	1 321 168,24	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	11 190,00	0,00	1 321 168,24	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	11 190,00	0,00	102 198,24	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	1 218 970,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-11 190,00	0,00	-1 321 168,24	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
DEPENSES (2)		148 408,00	2 093 649,50	480,00	0,00	0,00	836 600,00	3 079 137,50
Dépenses de l'exercice		148 408,00	2 093 649,50	480,00	0,00	0,00	836 600,00	3 079 137,50
011	Charges à caractère général	498,00	441 449,50	0,00	0,00	0,00	836 600,00	1 278 547,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 610,00	1 595 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736 910,00
65	Autres charges de gestion courante	6 300,00	56 900,00	480,00	0,00	0,00	0,00	63 680,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	597 100,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00	1 017 100,00
Recettes de l'exercice		0,00	597 100,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00	1 017 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00	560 000,00
74	Dotations et participations	0,00	457 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457 100,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-148 408,00	-1 496 549,50	-480,00	0,00	0,00	-416 600,00	-2 062 037,50

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		762 803,00	686 946,50	643 900,00	788 910,00	0,00	47 690,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		762 803,00	686 946,50	643 900,00	788 910,00	0,00	47 690,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	139 483,00	205 906,50	96 060,00	788 910,00	0,00	47 690,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	619 070,00	428 390,00	547 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 250,00	52 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 200,00	0,00	595 900,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		1 200,00	0,00	595 900,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	140 000,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 200,00	0,00	455 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-761 603,00	-686 946,50	-48 000,00	-368 910,00	0,00	-47 690,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
DEPENSES (2)		78 300,00	5 202,00	7 453,60	546 359,00	637 314,60
Dépenses de l'exercice		78 300,00	5 202,00	7 453,60	546 359,00	637 314,60
011	Charges à caractère général	0,00	702,00	7 453,60	274 689,00	282 844,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	271 670,00	271 670,00
65	Autres charges de gestion courante	69 500,00	4 500,00	0,00	0,00	74 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 800,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-78 300,00	-5 202,00	-7 453,60	-494 359,00	-585 314,60

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0,00	5 202,00	0,00	0,00	0,00	3 723,60	0,00	3 730,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	5 202,00	0,00	0,00	0,00	3 723,60	0,00	3 730,00
011	Charges à caractère général	0,00	702,00	0,00	0,00	0,00	3 723,60	0,00	3 730,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-5 202,00	0,00	0,00	0,00	-3 723,60	0,00	-3 730,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables,

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
DEPENSES (2)		732 060,00	633 661,43	743 086,96	2 108 808,39
Dépenses de l'exercice		732 060,00	633 661,43	743 086,96	2 108 808,39
011	Charges à caractère général	0,00	238 641,43	199 006,96	437 648,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	351 360,00	395 020,00	536 780,00	1 283 160,00
65	Autres charges de gestion courante	376 500,00	0,00	7 300,00	383 800,00
67	Charges exceptionnelles	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		85 000,00	68 100,00	348 400,00	501 500,00
Recettes de l'exercice		85 000,00	68 100,00	348 400,00	501 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	68 100,00	185 800,00	338 900,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	162 600,00	162 600,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-647 060,00	-565 561,43	-394 686,96	-1 607 308,39

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		352 434,43	51 203,00	8 244,00	211 660,00	10 120,00	525 949,00	217 137,96	0,00
Dépenses de l'exercice		352 434,43	51 203,00	8 244,00	211 660,00	10 120,00	525 949,00	217 137,96	0,00
011	Charges à caractère général	155 874,43	51 203,00	8 244,00	13 200,00	10 120,00	165 789,00	33 217,96	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	196 560,00	0,00	0,00	198 460,00	0,00	360 160,00	176 620,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		66 500,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	283 600,00	64 800,00	0,00
Recettes de l'exercice		66 500,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	283 600,00	64 800,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	66 500,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	164 700,00	21 100,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 900,00	43 700,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-285 934,43	-49 603,00	-8 244,00	-211 660,00	-10 120,00	-242 349,00	-152 337,96	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	569 699,00	569 699,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	569 699,00	569 699,00
011	Charges à caractère général	0,00	10 699,00	10 699,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	559 000,00	559 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-569 699,00	-569 699,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	567 634,00	0,00	0,00	2 065,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	567 634,00	0,00	0,00	2 065,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	8 634,00	0,00	0,00	2 065,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	559 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-567 634,00	0,00	0,00	-2 065,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
DEPENSES (2)		72 500,00	0,00	0,00	0,00	2 988 536,92	3 061 036,92
Dépenses de l'exercice		72 500,00	0,00	0,00	0,00	2 988 536,92	3 061 036,92
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	234 706,92	234 706,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 500,00	0,00	0,00	0,00	2 749 800,00	2 822 300,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	30,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 700,00	2 053 700,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 700,00	2 053 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	481 100,00	481 100,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 572 600,00	1 572 600,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-72 500,00	0,00	0,00	0,00	-934 836,92	-1 007 336,92

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
EMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	294 220,00	3 410,00	0,00	0,00	297 630,00
	Dépenses de l'exercice	294 220,00	3 410,00	0,00	0,00	297 630,00
011	Charges à caractère général	220,00	3 410,00	0,00	0,00	3 630,00
014	Atténuation de produits	294 000,00	0,00	0,00	0,00	294 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-294 220,00	22 590,00	0,00	0,00	-271 630,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)		78 730,00	630 044,00	16 025,00	724 799,00
Dépenses de l'exercice		78 730,00	630 044,00	16 025,00	724 799,00
011	Charges à caractère général	70 730,00	136 284,00	16 025,00	223 039,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	493 760,00	0,00	493 760,00
66	Charges financières	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-78 730,00	-580 044,00	-16 025,00	-674 799,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0,00	250,00	63 000,00	4 550,00	0,00	0,00	10 930,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	250,00	63 000,00	4 550,00	0,00	0,00	10 930,00
011	Charges à caractère général	0,00	250,00	63 000,00	4 550,00	0,00	0,00	2 930,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-250,00	-63 000,00	-4 550,00	0,00	0,00	-10 930,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	163 800,00	0,00	20 090,00	423 330,00	22 824,00	0,00	0,00	1 000,00	15 025,00
	Dépenses de l'exercice	163 800,00	0,00	20 090,00	423 330,00	22 824,00	0,00	0,00	1 000,00	15 025,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	113 460,00	22 824,00	0,00	0,00	1 000,00	15 025,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 800,00	0,00	20 090,00	309 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-163 800,00	0,00	-20 090,00	-423 330,00	27 176,00	0,00	0,00	-1 000,00	-15 025,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00
011	Charges à caractère général	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-170,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		6 012 255,00	1 001 642,38	0,00	0,00	7 013 897,38
Dépenses de l'exercice		5 764 000,00	958 993,44	0,00	0,00	6 722 993,44
040	Opérations d'ordre de transfert e	7 000,00	150 000,00	0,00	0,00	157 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 757 000,00	0,00	0,00	0,00	5 757 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	43 468,60	0,00	0,00	43 468,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	539 924,84	0,00	0,00	539 924,84
23	Immobilisations en cours	0,00	175 600,00	0,00	0,00	175 600,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		248 255,00	42 648,94	0,00	0,00	290 903,94
RECETTES (2)		17 000 539,99	70 000,00	0,00	0,00	17 070 539,99
Recettes de l'exercice		16 877 910,23	70 000,00	0,00	0,00	16 947 910,23
021	Virement de la section de fonction	9 210 205,08	0,00	0,00	0,00	9 210 205,08
024	Produits des cessions d'immobilis	1 932 000,00	0,00	0,00	0,00	1 932 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert e	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserve	551 705,15	0,00	0,00	0,00	551 705,15
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 584 000,00	0,00	0,00	0,00	4 584 000,00
Restes à réaliser-reports		122 629,76	0,00	0,00	0,00	122 629,76
SOLDE (2)		10 988 284,99	-931 642,38	0,00	0,00	10 056 642,61

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Sous fonction 02							Sous fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	903 208,65	0,00	4 024,00	78 338,46	3 655,56	335,71	12 080,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	876 161,44	0,00	4 024,00	64 428,00	3 380,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert ent	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 624,60	0,00	0,00	21 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	493 936,84	0,00	4 024,00	27 584,00	3 380,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	160 600,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	27 047,21	0,00	0,00	13 910,46	275,56	335,71	1 080,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisati	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert ent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-833 208,65	0,00	-4 024,00	-78 338,46	-3 655,56	-335,71	-12 080,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	139 823,41	0,00	139 823,41
	Dépenses de l'exercice	118 754,83	0,00	118 754,83
21	Immobilisations corporelles	88 754,83	0,00	88 754,83
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	30 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	21 068,58	0,00	21 068,58
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-139 823,41	0,00	-139 823,41

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	802,12	0,00	132 289,19	6 732,10	0,00
	Dépenses de l'exercice	285,00	0,00	118 469,83	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	285,00	0,00	88 469,83	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	517,12	0,00	13 819,36	6 732,10	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-802,12	0,00	-132 289,19	-6 732,10	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	3 282 085,27	0,00	0,00	0,00	475 607,48	3 757 692,75
	Dépenses de l'exercice	0,00	3 236 717,41	0,00	0,00	0,00	453 100,00	3 689 817,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	247 067,41	0,00	0,00	0,00	8 600,00	255 667,41
23	Immobilisations en cours	0,00	2 989 500,00	0,00	0,00	0,00	444 500,00	3 434 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	45 367,86	0,00	0,00	0,00	22 507,48	67 875,34
	RECETTES (2)	0,00	1 144 672,40	0,00	0,00	0,00	102 100,00	1 246 772,40
	Recettes de l'exercice	0,00	967 000,00	0,00	0,00	0,00	81 600,00	1 048 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	967 000,00	0,00	0,00	0,00	81 600,00	1 048 600,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	177 672,40	0,00	0,00	0,00	20 500,00	198 172,40
	SOLDE (2)	0,00	-2 137 412,87	0,00	0,00	0,00	-373 507,48	-2 510 920,35

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	2 578 003,27	702 922,00	1 160,00	459 747,13	0,00	15 860,35	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 554 563,41	680 994,00	1 160,00	453 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 413,41	61 494,00	1 160,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 370 000,00	619 500,00	0,00	444 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	23 439,86	21 928,00	0,00	6 647,13	0,00	15 860,35	0,00	0,00
	RECETTES (2)	825 572,20	319 100,20	0,00	102 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	657 000,00	310 000,00	0,00	81 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	657 000,00	310 000,00	0,00	81 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	168 572,20	9 100,20	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-1 752 431,07	-383 821,80	-1 160,00	-357 647,13	0,00	-15 860,35	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	6 859,80	4 903 785,00	4 910 644,80
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	3 000,00	4 902 900,00	4 905 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	116 900,00	119 900,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	4 780 000,00	4 780 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	3 859,80	885,00	4 744,80
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	131 851,40	131 851,40
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	851,40	851,40
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-6 859,80	-4 771 933,60	-4 778 793,40

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 123,80	0,00	5 736,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 123,80	0,00	2 736,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 123,80	0,00	-5 736,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	1 025 535,24	7 707,20	1 033 242,44
	Dépenses de l'exercice	0,00	742 037,00	7 604,00	749 641,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 835,00	0,00	4 835,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	437 202,00	7 604,00	444 806,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	283 498,24	103,20	283 601,44
	RECETTES (2)	0,00	201 626,00	0,00	201 626,00
	Recettes de l'exercice	0,00	183 800,00	0,00	183 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	183 800,00	0,00	183 800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	17 826,00	0,00	17 826,00
	SOLDE (2)	0,00	-823 909,24	-7 707,20	-831 616,44

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	693 204,70	236 844,40	54 500,00	40 986,14	0,00	7 404,00	303,20	0,00
	Dépenses de l'exercice	626 837,00	25 000,00	54 500,00	35 700,00	0,00	7 404,00	200,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	335,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	326 502,00	25 000,00	50 000,00	35 700,00	0,00	7 404,00	200,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	66 367,70	211 844,40	0,00	5 286,14	0,00	0,00	103,20	0,00
	RECETTES (2)	126 626,00	40 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	108 800,00	40 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	108 800,00	40 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	17 826,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-566 578,70	-196 844,40	-19 500,00	-40 986,14	0,00	-7 404,00	-303,20	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	4 309,00	4 309,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	4 309,00	4 309,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 309,00	4 309,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-4 309,00	-4 309,00

T
T

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	4 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	4 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-4 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 982 625,65	1 982 625,65
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 029,40	1 940 029,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 886,40	7 886,40
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 143,00	26 143,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	42 596,25	42 596,25
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 005 205,60	1 005 205,60
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	538 800,00	538 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	538 800,00	538 800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	466 405,60	466 405,60
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-977 420,05	-977 420,05

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	63 537,00	0,00	0,00	0,00	63 537,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	63 537,00	0,00	0,00	0,00	63 537,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-63 537,00	0,00	0,00	0,00	-63 537,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	49 500,00	591 722,96	119 000,00	760 222,96
	Dépenses de l'exercice	49 500,00	547 260,00	119 000,00	715 760,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés	26 500,00	0,00	0,00	26 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	960,00	0,00	960,00
204	Subventions d'équipement	0,00	463 000,00	0,00	463 000,00
21	Immobilisations corporelles	23 000,00	75 500,00	0,00	98 500,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	119 000,00	119 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	44 462,96	0,00	44 462,96
	RECETTES (2)	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	11 800,00	0,00	11 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 800,00	0,00	11 800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
	SOLDE (2)	-49 500,00	-578 722,96	-119 000,00	-747 222,96

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	7 800,00	425 704,35	75 500,00	82 718,61	0,00	119 000,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	7 800,00	400 000,00	75 500,00	63 960,00	0,00	119 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	400 000,00	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	25 704,35	0,00	18 758,61	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	1 200,00	11 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	11 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	11 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-7 800,00	-424 504,35	-63 700,00	-82 718,61	0,00	-119 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
020140 (V2005/001) Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	22/12/2005	2 971 406,57		153 966,06		2 971 406,57
XU222653 (V2006/002) Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	13/06/2006	762 560,92		36 596,50		762 560,92
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 733 967,49	0,00	190 562,56	0,00	3 733 967,49

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts Obligataires (Total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					45 687 020,04									
1641 Emprunts en euros (total)					38 459 352,49									
01T5JJ013PR (V2009/001)	Caisse Régionale du Crédit Agricole	01/04/2009	07/04/2009	07/04/2010	1 500 000,00	V	TEC3	3,750	2,234	EURO	A	P		A-1
02FYDP018PR (V2012/002)	Caisse Régionale du Crédit Agricole	06/12/2011	01/03/2012	01/06/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,490	4,569	EURO	T	P		A-1
102780085100026243602 (V2011/002)	Crédit Mutuel	09/12/2011	15/12/2011	31/03/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,650	4,741	EURO	T	P	N	A-1
1128871 (V2008/001)	Caisse des Dépôts et Consignations	15/12/2008	30/12/2008	01/01/2010	2 000 000,00	F	FIXE	4,470	4,467	EURO	A	P	N	A-1
1233117 (V2012/004)	Caisse des Dépôts et Consignations	29/10/2012	17/12/2012	01/12/2013	1 000 000,00	F	FIXE	3,950	3,952	EURO	A	P		A-1
663.410.018 (V2001/002)	Caisse Régionale du Crédit Agricole	07/12/2001	12/12/2001	15/09/2002	914 694,10	F	FIXE	4,890	4,973	EURO	T	C		A-1
8011776/8079696 (V2012/001)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	06/12/2011	05/03/2012	25/08/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,610	4,701	EURO	T	P		A-1
8214736 (V2012/003)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	08/08/2012	30/11/2012	25/03/2013	300 000,00	F	FIXE	4,920	5,041	EURO	T	P		A-1
A1707374 (V2007/001)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	15/10/2007	25/11/2007	25/02/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,560	4,707	EURO	T	P		A-1
A1709877000 (V2010/001)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	11/01/2010	11/05/2010	25/05/2011	1 500 000,00	F	FIXE	2,740	2,502	EURO	A	P		A-1
A1714013 (V2014/001)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	31/01/2014	25/02/2014	25/02/2015	1 800 000,00	F	FIXE	2,500	2,581	EURO	A	F		A-1
ALR199950066 (V1999/002)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	25/05/1999	25/05/1999	25/02/2000	2 866 956,22	F	FIXE	5,080	5,075	EURO	A	P	N	A-1
ALR199950067 (V1999/001)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	25/05/1999	25/05/1999	25/07/2000	851 580,21	F	FIXE	5,080	5,077	EURO	A	P	N	A-1
ARC15667 (V2000/001)	Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	05/07/2000	05/07/2000	25/08/2000	762 245,09	F	FIXE	5,550	4,192	EURO	T	C		A-1
MIN172452EUR/18032812 (V2001/001)	Caisse Française de Financement Local	23/01/2001	30/06/2001	01/10/2001	762 245,09	F	FIXE	4,540	2,359	EURO	T	P		A-1

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts Obligataires (Total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0		26 989 872,79					2 021 707,45	953 674,15	0,00	309 077,30
1641 Emprunts en euros (total)		0		23 255 905,30					1 748 625,27	776 124,29	0,00	291 576,87
01T5JJ013PR (V2009/001)	N	0	A-1	1 069 989,57	12	V	TEC3	1,000	77 483,10	10 699,90	0,00	7 314,63
02FYDP018PR (V2012/002)	N	0	A-1	1 695 156,51	15	F	FIXE	4,490	79 333,42	74 789,18	0,00	6 247,40
102780085100026243602 (V2011/002)	N	0	A-1	829 015,02	14	F	FIXE	4,650	39 200,78	37 872,22	0,00	102,02
1128871 (V2008/001)	N	0	A-1	1 487 619,64	12	F	FIXE	4,470	86 856,26	66 496,60	0,00	62 614,12
1233117 (V2012/004)	N	0	A-1	787 296,27	10	F	FIXE	3,950	58 528,73	31 098,20	0,00	2 444,87
663.410.018 (V2001/002)	N	0	A-1	251 540,66	5	F	FIXE	4,890	45 734,72	11 461,67	0,00	475,24
8011776/8079696 (V2012/001)	N	0	A-1	893 219,02	20	F	FIXE	4,610	26 871,55	40 717,29	0,00	4 015,57
8214736 (V2012/003)	N	0	A-1	240 119,41	10	F	FIXE	4,920	16 891,55	11 505,41	0,00	213,55
A1707374 (V2007/001)	N	0	A-1	658 699,88	10	F	FIXE	4,560	47 247,71	29 640,21	0,00	2 865,67
A1709877000 (V2010/001)	N	0	A-1	1 131 671,45	13	F	FIXE	2,360	67 407,76	26 707,45	0,00	15 207,60
A1714013 (V2014/001)	N	0	A-1	0,00	0	F	FIXE	2,500	0,00	33 250,00	0,00	0,00
ALR199950066 (V1999/002)	N	0	A-1	1 321 017,27	7	F	FIXE	5,080	137 943,99	67 107,68	0,00	51 043,94
ALR199950067 (V1999/001)	N	0	A-1	392 385,57	7	F	FIXE	5,080	40 973,90	19 933,19	0,00	7 825,41
ARC15667 (V2000/001)	N	0	A-1	259 163,38	8	V	EURIBOR3MO	0,000	30 489,80	1 227,22	0,00	235,03
MIN172452EUR/18032812 (V2001/001)	N	0	A-1	531 715,09	14	F	FIXE	0,000	23 461,01	3 198,78	0,00	1 041,92

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
MIN208364EUR (V2003/003)	Caisse Française de Financement Local	24/04/2003	30/09/2003	01/04/2004	1 200 000,00	F	FIXE	3,950	4,243	EURO	A	P	N	A-1
MIS276582EUR (V2011/003)	Dexia Crédit Local	08/11/2011	15/12/2011	01/01/2013	2 000 000,00	F	FIXE	4,070	2,260	EURO	T	P	N	A-1
MON004556EUR/ 5011383001 (V1998/001)	Caisse Française de Financement Local	14/07/1998	14/07/1998	01/10/1999	762 245,09	F	FIXE	5,730	5,735	EURO	A	P	N	A-1
MON225788EUR/0233181 (V2004/002)	Caisse Française de Financement Local	02/12/2004	17/12/2004	01/04/2005	2 500 000,00	V	EURIBOR3MO	2,170	4,251	EURO	A	P	N	A-1
MON245065EUR/0256752 (V2006/003)	Caisse Française de Financement Local	22/12/2006	28/12/2006	01/04/2007	1 000 000,00	F	FIXE	3,920	4,037	EURO	T	P		A-1
MON281024EUR (V2013/001)	Caisse Française de Financement Local	28/10/2013	06/12/2013	01/04/2014	600 000,00	F	FIXE	3,590	3,671	EURO	T	C		A-1
MON500368 (V2014/002)	Caisse Française de Financement Local	30/06/2014	01/08/2014	01/11/2014	1 000 000,00	F	FIXE	3,010	3,075	EURO	T	C		A-1
MPH016263EUR/1803280301 (V2000/002)	Caisse Française de Financement Local	28/11/2000	02/04/2001	01/07/2001	3 048 980,34	F	FIXE	5,340	5,529	EURO	T	P		B-1
MPH221768EUR/0024943 (V2004/001)	Caisse Française de Financement Local	24/06/2004	01/07/2004	01/07/2005	7 090 406,35	V	EURIBOR12	2,481	1,936	EURO	A	L	N	A-1
16441 emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 227 667,55									
020140 (V2005/001)	Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	22/12/2005	26/12/2005	26/12/2006	4 787 266,00	F	FIXE	4,828	3,855	EURO	A	C		A-1
XU222653 (V2006/002)	Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	13/06/2006	14/09/2006	13/06/2007	2 440 401,55	F	FIXE	4,150	4,150	EURO	A	L	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					974 257,95									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					974 257,95									
PPP TX PREFINANCES (V2011/004)	CEGELEC	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	974 257,95	F	FIXE	3,900	4,021	EURO	T	C		A-1
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
1672 Emprunts sur compte spéciaux du Trésor (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN208364EUR (V2003/003)	N	0	A-1	202 114,09	1	F	FIXE	4,240	98 959,11	8 569,64	0,00	3 295,31
MIS276582EUR (V2011/003)	N	0	A-1	1 457 839,60	10	V	EURIBOR3MO	0,889	123 387,64	21 794,52	0,00	7 468,48
MON004556EUR/ 5011383001 (V1998/001)	N	0	A-1	457 683,67	11	F	FIXE	5,730	27 560,69	26 225,27	0,00	6 212,16
MON225788EUR/0233181 (V2004/002)	N	0	A-1	1 654 349,88	12	F	FIXE	4,570	95 981,57	75 603,79	0,00	71 217,43
MON245065EUR/0256752 (V2006/003)	N	0	A-1	608 434,88	10	F	FIXE	3,920	49 234,84	23 453,39	0,00	5 601,94
MON281024EUR (V2013/001)	N	0	A-1	490 000,00	12	F	FIXE	3,590	40 000,00	17 052,50	0,00	4 038,75
MON500368 (V2014/002)	N	0	A-1	849 999,97	12	F	FIXE	3,010	66 666,68	24 832,50	0,00	3 908,36
MPH016263EUR/1803280301 (V2000/002)	N	0	B-1	2 070 138,34	14	C	TAUX STRUCTURES	5,340	96 218,25	110 147,60	0,00	26 937,43
MPH221768EUR/0024943 (V2004/001)	N	0	A-1	3 916 736,13	8	V	EURIBOR12	0,069	372 192,21	2 740,08	0,00	1 250,04
16441 emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)		0		3 733 967,49					273 082,18	177 549,86	0,00	17 500,43
020140 (V2005/001)	N	0	A-1	2 971 406,57	17	F	FIXE	4,828	165 078,13	145 464,05	0,00	2 258,35
XU222653 (V2006/002)	N	0	A-1	762 560,92	6	F	FIXE	4,150	108 004,05	32 085,81	0,00	15 242,08
1643 Emprunts en devises (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0		131 169,49					26 233,88	7 688,16	0,00	1 922,04
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0		131 169,49					26 233,88	7 688,16	0,00	1 922,04
PPP TX PREFINANCES (V2011/004)	N	0	A-1	131 169,49	4	F	FIXE	3,900	26 233,88	7 688,16	0,00	1 922,04
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur compte spéciaux du Trésor (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					27 749,00									
1681 Autres emprunts (total)					27 749,00									
2012 42 (V2012/005)	CAF	07/02/2012	17/09/2012	01/09/2013	27 749,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000					
Total général					46 689 026,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couvertur e ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquereurs (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0		5549,80					5549,80	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0		5549,80					5549,80	0,00	0,00	0,00
2012 42 (V2012/005)	N	0	A-1	5549,80	0	F	FIXE	0,00	5549,80	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
		0		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0		27 126 592,08					2 053 491,13	961 362,31	0,00	310 999,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Barrière simple B														
MPH016263EUR/1803280301 (V2000/002)	Caisse Française de Financement Local	3048 980,34	2070 138,34	1 : Indice en euro	30 ans		5.34	EURIBOR3 MO+0,10%	841 743,90		5,340	110 147,60		100,00
TOTAL (B)		3048 980,34	2070 138,34									110 147,60	0,00	100,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3048 980,34	2070 138,34									110 147,60	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	27,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	92,37 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	25056 453,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	7,63 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	2070 138,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0,00
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette Provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Logiciels	2 ans	n° 96/12-11 du 09/12/1996 n° 97/11-06 du 24/11/97 n° 2012/05-03 du 03/12/2012
	Frais études, de recherches et de développement	5 ans	
	Voitures	5 ans	
	Camions et véhicules industriels	8 ans	
	Mobilier	10 ans	
	Matériels de bureau électrique ou électronique	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Matériels classique et divers	6 ans	
	Equipements sportifs	10 ans	
	Subventions équipements biens mobiliers, matériels, études	5 ans	
	Subventions équipements biens immobiliers, installations	15 ans	
	Subventions équipements projets d'infrastructure d'intérêt national	30 ans	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provision pour créances douteuses		23/12/2014	76 000,00	76 000,00	33 000,00	43 000,00
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
		Sans objet				

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 036 000,00	I 2 036 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 029 000,00	2 029 000,00
1641	Emprunts en Euros	1 749 000,00	1 749 000,00
16441	Opérat°afférentes à emprunt	274 000,00	274 000,00
16818	Autres prêteurs	6 000,00	6 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 000,00	7 000,00
13918	Autres	7 000,00	7 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 036 000,00	818 790,31	0,00	2 854 790,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		12 282 205,08	III 12 282 205,08
Ressources propres externes de l'année (a)		540 000,00	540 000,00
10222	F.C.T.V.A.	340 000,00	340 000,00
10226	Taxe d'aménagt verst sous dens	200 000,00	200 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 742 205,08	600 000,00
2802	Frais d'études,d'élaborat°,	600,00	600,00
28031	Frais d'études	6 500,00	6 500,00
28041512	Bâtiments et installations	62 900,00	62 900,00
28041582	Bâtiments et installations	43 600,00	43 600,00
28041622	Bâtiments et installations	300,00	300,00
2804172	Bâtiments et installations	7 000,00	7 000,00
2804182	Bâtiments et installations	4 100,00	4 100,00
2804183	Projets d'infrastructures d'in	1 300,00	1 300,00
280422	Bâtiments et installations	96 000,00	96 000,00
28051	Concessions et droits similair	32 900,00	32 900,00
28088	autres immo incorp.	1 200,00	1 200,00
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	12 200,00	12 200,00
281571	Matériel roulant	15 800,00	15 800,00
28158	Autr. inst mat outil technique	22 000,00	22 000,00
28182	Matériel de transport	35 800,00	35 800,00
28183	Mat.de bureau et informatique	117 000,00	117 000,00
28184	Mobilier	58 000,00	58 000,00
28188	Autres immo corporelles	82 800,00	82 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	9 210 205,08	9 210 205,08
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 932 000,00	1 932 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	12 282 205,08	744 060,40	63 024,76	11 705,15	13 100 995,39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	2 854 790,31
Ressources propres disponibles IV	13 100 995,39
Solde V = IV - II(6)	10 246 205,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A7.1.1
SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
	Sans objet	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérat° ordre transfert entre section</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
	Sans objet	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par "service de distribution de l'eau" ou "service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	
	Sans objet	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Participat° et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opération)	
45...1.	Opérations pour compte de tiers n°... (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipements versées	
	Sans objet	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participat° et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
Opérations pour compte de tiers n°... (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par "service de distribution de l'eau" ou "service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A 7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
	Sans objet	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	<i>Opérat° ordre transfert entre section</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A 7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits services, domaine et ventes div.	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	Sans objet
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A 7.2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Sans objet	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL	

A 7.2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
Dotations et subventions reçues		
	Sans objet	
Autres recettes éventuelles		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	
Total des recettes réelles		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
			Sans objet				

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III);

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

N° opération :	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération : ..././....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
		Sans objet		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0										0	0	
			-		0	0				0,000			0,000			0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					532347	207654,6										5539,95	38001,4	
ASS. PARENTS D'ENFANTS ET ADULTES HAND	2010	P	G/20110001 - Réaménagement des installations de restauration collective 50%	Caisse d'Epargne Lnaguedoc Roussillon	75000	63596,98	18 ans, 10 mois	T	F	FIXE	4,412	F	FIXE	4,350	A-1	2730,83	2205,21	
ASS. PARENTS D'ENFANTS ET ADULTES HAND	2003	P	PERCENEIGE - CONSTRUCTION ETABLISSEMENT PERCE NEIGE MAS ROCHET	Caisse des Dépôts et Consignations	457347	144057,62	3 ans	A	R	LIVA	2,700	R	LIVA	1,950	A-1	2809,12	35796,19	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat					7389959,8	5050710,52										107026,1	356308,64	
FDI HABITAT	2011	P	G/20110003 - REAMENAGEMENT DES EMPRUNTS GARANTIS FDI 80%	Caisse des Dépôts et Consignations	2366299,64	1925994,44	14 ans, 2 mois	A	V	LIVA	2,375	V	LIVA	1,950	A-1	37556,89	113930,78	
FDI HABITAT	2011	P	G/20110002 - REAMENAGEMENT EMPRUNTS GARANTIS FDI 100%	Caisse des Dépôts et Consignations	70174,49	55615,64	15 ans, 5 mois	T	F	FIXE	3,249	F	FIXE	3,211	A-1	1752,2	2816,72	
SA HLM SFHE	2005	CDC	VERTPARC2 - ACQ AMELIORATION 4 APPT RES. VERT PARC 34170	Caisse des Dépôts et Consignations	242755,2	226223,25	39 ans	A	F	FIXE	2,465	F	FIXE	1,900	A-1	4298,24	3827,18	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM SFHE	2004	P	VERTPARC - OPERATION VERT PARC ACQ - AMELIORATION 2 APPT	Caisse des Dépôts et Consignations	160015,2	131322,78	38 ans, 7 mois	A	F	FIXE	1,891	F	FIXE	1,900	A-1		2495,14	2302,85
OFFICE DEPARTEMENTAL D'HLM DE L'HERAUL	2000	CDC	G/20000034 - CONSTRUC. 8 LGTS LAURIERS DE CESAR GAR. 55 %	Caisse des Dépôts et Consignations	83469,42	95401,59	15 ans, 7 mois	A	F	FIXE	8,590	F	FIXE	1,950	A-1		1860,33	6012,12
FDI HABITAT	2000	CDC	G/19980025 - 17 LOGTS LES JARDINS DE VERT PARC 50 % PLAS01 PREF	Caisse des Dépôts et Consignations	234726,29	286687,32	17 ans, 11 mois	A	R	LIVA	3,447	R	LIVA	0,803	A-1		9062,71	11970,38
SA HLM DOMICIL	1999	CDC	G/19990029 - CONSTRUCTION 39 LGTS JARDINS VERT PARC 50%	Caisse des Dépôts et Consignations	115242,35	131063,35	15 ans, 7 mois	A	R	LIVA	7,968	R	LIVA	1,550	A-1		2031,48	8451,15
SA HLM DOMICIL	1999	CDC	G/19990028 - 27 LOGTS LES JARDINS DE VERT PARC 90% GARANTIE	Caisse des Dépôts et Consignations	1027042,25	658611,92	15 ans, 7 mois	A	R	LIVA	3,313	R	LIVA	1,950	A-1		12842,93	42324,06
SA HLM SFHE	1999	CDC	G/19970022 - CONSTRUCTION DE 42 LOGEMENTS ACROPOLE 50%	Caisse des Dépôts et Consignations	447889,26	532061,68	14 ans, 2 mois	A	R	LIVA	10,171	R	LIVA	1,950	A-1		10375,21	36289,97
SA HLM SFHE	1999	CDC	G/19970023 - CONSTRUCTION NEUVE DE 8 LOGTS ALLEES DE CESAR 50%	Caisse des Dépôts et Consignations	96087,16	111437,45	14 ans, 1 mois	A	R	LIVA	9,494	R	LIVA	1,550	A-1		1727,28	7630,63
SA HLM NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL	1995	CDC	G/94000016 - CONSTRUCTION DE 45 PAV. ALLEE DE CESAR 50%	Caisse des Dépôts et Consignations	809929,15	366812,27	13 ans, 1 mois	A	R	LIVA	9,499	R	LIVA	2,050	A-1		7519,65	26126,17
SOCADAL	1994	CDC	G/94000015 - ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS CLAIRVAL 50%	Caisse des Dépôts et Consignations	43722,38	39908,05	9 ans, 8 mois	A	R	LIVA	11,031	R	LIVA	2,050	A-1		818,12	3966,62
SA HLM SFHE	1994	CDC	G/94000013 - CONSTRUCTION DE 30 LOG. ALLEE DE CESAR 10%	Caisse des Dépôts et Consignations	15367,97	82705,24	12 ans, 2 mois	A	R	LIVA	56,099	R	LIVA	1,950	A-1		1612,75	6475,37
FDI HABITAT	1992	CDC	G/90000012 - CONSTRUCTION DE 10 LOG. LES ROCAILLES 2 50,67%	Caisse des Dépôts et Consignations	347398,67	72021,1	13 ans, 1 mois	A	R	LIVA	3,125	R	LIVA	1,950	A-1		1404,42	4980,3

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FDI HABITAT	1991	CDC	G/90000011 - CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS LES ROCAILLES 1 55%	Caisse des Dépôts et Consignations	228343,78	112049,57	12 ans, 7 mois	A	R	LIVA	10,252	R	LIVA	1,950	A-1		2184,97	8356,96
ACM OFFICE PUBLIC HABITAT DE MONTPELLIER AGGLOMERATION	1984	CDC	G/85000009 - CONST.36 LOGTS DEVOIS GAR. 84%	Caisse des Dépôts et Consignations	1101496,59	222794,87	2 ans, 11 mois	A	R	LIVA	1,720	R	LIVA	2,050	A-1		9483,78	70847,38
					0	0											0	0
			-		0	0					0,000			0,000			0	0
Totaux généraux					7922306,8	5258365,12											112566,1	394310,04

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B1.2
CALCUL DU RATIO D ENDETTEMENT RELATIF AU GARANTIES D'EMPRUNT	

B 1.2 CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AU GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	43 541,35
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	3 014 853,44
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+B+C+D	3 058 394,79
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 443 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	13,63%

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252 - 2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
				Sans objet							

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre de l'avenant n°8 du PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)
Contrat de partenariat pour la conception, le préfinancement, l'exploitation, la gestion et le renouvellement des installations nécessaires à la mise en lumière de la commune et au fonctionnement de l'éclairage public	Contrat signé en 2006 Avenant n°8 signé en 2016 pour co-utilisation du contrat avec Montpellier Méditerranée Métropole	TRAVESSET	Prestations restant à la charge de la Ville suite à avenant n°8 : G1 - fourniture d'énergie pour les points lumineux restant à la charge de la Ville G4 - pour les travaux autres que relatifs à l'éclairage public	200 610,29	200 610,29	180 à compter du 01/11/2006	31/10/2021	131 169,49	131 169,49

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements							
Au profit d'organismes publics.....							
...				Sans objet			
Au profit d'organismes privés.....(1)							
...							
TOTAL							

(1) Concernant les Garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

L' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale.

La rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

La colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible.

La colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N.

La colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu.

Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
				Sans objet			
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
TOTAL							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20422		Subvention facades centre ancien	Personnes de droit privés	Personnes physiques	63 000,00
2041582		Fonds de concours Voirie	Montpellier Méditerranée Métropole	EPCI	400 000,00
FONCTIONNEMENT					
657341		Scolaire	Classes CLIS	Communes	5 000,00
657362		Social	CCAS	CCAS	559 000,00
6574		Culture	Castelnau multi collections	Association	500,00
6574		Culture	Treteaux du jardinier	Association	2 000,00
6574		Vie associative	Du Devois	Association	2 500,00
6574		Culture	Média'Cast	Association	8 000,00
6574		Culture	Maison de la gravure	Association	1 000,00
6574		Culture	Peintres de Castelnau	Association	4 500,00
6574		Culture	Connaissance & partage	Association	3 500,00
6574		Culture	Zepetra	Association	2 000,00
6574		Jumelage	Comité de jumelage	Association	10 000,00
6574		Vie associative	ACJCLS-MJC	Association	185 000,00
6574		Vie associative	ACJCLS-MJC école de musique	Association	50 000,00
6574		Vie associative	ACJCLS-MJC les petits Les'arts	Association	2 500,00
6574		Sport	FONJEP	Association	60 952,00
6574		Sport	Académie Jacques Lévinet	Association	1 000,00
6574		Sport	Aikido	Association	700,00
6574		Sport	Bad in lez	Association	11 000,00
6574		Sport	Basket Castelnau	Association	47 000,00
6574		Sport	Castel le Crès football club	Association	38 000,00
6574		Sport	Escrime	Association	700,00
6574		Sport	Flying dragons cascade	Association	3 500,00
6574		Sport	Galatée	Association	200,00
6574		Sport	Gym sport Loisirs	Association	10 000,00
6574		Sport	Jogging castelanu	Association	3 000,00
6574		Sport	Judo 34	Association	2 500,00
6574		Sport	OMS	Association	5 000,00
6574		Sport	Pétanque	Association	7 500,00
6574		Sport	Taekwondo hapikido dojang	Association	400,00
6574		Anc Combattants	Fond marechal de Lattre	Association	500,00
6574		Anc Combattants	UNC & UNCAFN	Association	1 000,00
6574		Anc Combattants	UNPRG	Association	600,00
6574		Scolaire	Collège f Bazille - Asso sportive	Etablissement d'enseignement	480,00
6574		Scolaire	Coup de pouce	Association	2 500,00
6574		Scolaire	Prévention routière	Association	1 300,00
6574		Scolaire	Ludolez	Association	2 500,00
6574		Scolaire	Coopératives scolaires	Association	51 814,00
6574		Divers	Amicale du personnel	Association	18 000,00
6574		Divers	Scouts de France	Association	300,00
6574		Divers	Résistance et déportation	Association	300,00
6574		Divers	CTP34	Association	400,00
6574		Bourse aux permis	Personnes de droit privés	Personnes physiques	7 000,00
6574		Allocation Parents Employeurs	Personnes de droit privés	Personnes physiques	4 000,00
6745		Subv° exception.	Média'Cast	Association	4 800,00
6745		Subv° exception.	A plein cœur	Association	1 000,00
6745		Subv° exception.	ACJCLS-MJC	Association	2 000,00
6745		Subv° exception.	Imagine et vous	Association	1 000,00
6745		Subv° exception.	Avenir cycliste castelnaudvien	Association	3 000,00
6745		Subv° exception.	Rugby club Jacou	Association	1 200,00
6745		Subv° exception.	FCPE	Association	500,00
6745		Subv° exception.	UNC & UNCAFN	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Construction du complexe socio culturel "le Kiasma" HT	7 500 000,00	350 000,00	7 850 000,00	3 394 715,01	4 430 000,00	25 284,99	
Construction du Pôle Petite Enfance Ecoquartier de Caylus TTC	5 400 000,00	400 000,00	5 800 000,00	898 027,83	4 880 000,00	21 972,17	
Travaux de réaménagement et d'extension du Palais des Sports TTC	3 300 000,00		3 300 000,00		300 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
			Sans objet				

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/N :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		Total recettes	Sans objet
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		Total dépenses	
Restes à employer au 31/12/N :			

Total reste à employer au 01/01/N :			
Total Recettes		Total Dépenses	
TOTAL reste à employer au 31/12/N :			

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	0,60	4,60	4,40	0,00	4,40
Conseiller des APS	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Educateur des activités physiques et Spor. Ppal 1ère classe	B	3,00		3,00	2,80		2,80
Educateur des activités physiques et Spor. Ppal 2ème classe	B	0,00		0,00	0,00		0,00
Educateur des activités physiques et Sportives	B	0,00	0,60	0,60	0,60		0,60
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		17,00	0,60	17,60	13,50	0,00	13,50
Animateur principal 1ère classe	B	2,00		2,00	1,00		1,00
Animateur principal 2ème classe	B	0,00		0,00	0,00		0,00
Animateur	B	0,00		0,00	0,00		0,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	7,00		7,00	6,60		6,60
Adjoint d'animation	C	8,00	0,60	8,60	5,90		5,90
FILIERE POLICE (j)		22,00	0,00	22,00	18,80	0,00	18,80
Directeur PM	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Chef de service de police Principal de 1ère classe	B	0,00		0,00	0,00		0,00
Chef de Service de Police Municipale	B	3,00		3,00	3,00		3,00
Brigadier chef principal	C	5,00		5,00	3,80		3,80
Brigadier	C	4,00		4,00	3,00		3,00
Gardien	C	9,00		9,00	8,00		8,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		276,00	3,92	279,92	233,62	0,00	233,62

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80%

(quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			597 040,00			
11	C	TECHN	347		3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité (maladie, maternité...)	CDD
4	C	MS	351		3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité (maladie, maternité...)	CDD
1	B	S	389		3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité (maladie, maternité...)	CDD
1	B	SP	366		3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité (maladie, maternité...)	CDD
1	B	SP	498		3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité (maladie, maternité...)	CDD
1	B	ADM	366		3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité (maladie, maternité...)	CDD
5	C	ANIM	347		3-2 : vacance temporaire d'un emploi	CDD
3	C	ANIM	354		3-2 : vacance temporaire d'un emploi	CDD
16				462 000,00	A	Assistantes Maternelles
1				8 040,00	A	Apprentis
9				127 000,00	A	Contrats Aidés
Agent occupant un emploi non permanent (7)			108 000,00			
14	C	ANIM	347		3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.	CDD
17		ANIM		108 000,00	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.	CDD
46	C	ANIM	325		3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.	CDD
1	C	TECHN	325		3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.	CDD
TOTAL GENERAL				705 040,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 2ème alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou
 à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> Contrat de gestion de la fourrière automobile : enlèvement, gardien et restitution des véhicules	Attard dépannage	Attard dépannage	EURL	*Enlèvement vl 45,70€ttc vl particulières 116,81€ttc *Opérations préalables vl 7,60 €ttc, vl particulières 15,20 €ttc *Frais de garde pour 24 H vl 3,00 €ttc, vl particulières 6,18€ttc
<u>Détention d'une part du capital</u> ...	Caisse d'Epargne languedoc Roussillon Crédit Agricole du Languedoc	Caisse d'Epargne languedoc Roussillon Crédit Agricole du Languedoc	Banque coopérative Société coopérative	La 1ère part sociale à 16 € et 99 parts sociales à 20€ soit 1996 € 1649 parts sociales à 0,15€ soit 247,35€
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>	voir état B 1 1			
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>	CCAS ACJCLS MJC Média'cast Comité de jumelage OMS		CCAS Association Association Association Association	559 000,00 185 000,00 8 000,00 10 000,00 5 000,00
<u>Autres.</u> ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Mixte de Garrigues campagne	07/07/1939 (arrêté préfectoral du 31/12/1940)	Part syndicale des factures d'eau	Néant
Montpellier Méditerranée Métropole	01/01/2002	CFE	Néant
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	06/01/1986		SPA	
...					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées:

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...	Sans objet		

IV – ANNEXE	IV
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
complexe socio culturel	KIASMA	01/01/2011		SPA

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/(N-1) (%)	Produit voté par de l'assemblée délibérante	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			16,43%	-0,4242%		
TFPB			34,05%	-0,4094%		
TFPNB			119,89%	-0,3988%		
CFE						
TOTAL					15 600 000	

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par (1),
 A le
 Le (1),
 Délibéré par (2), réuni en session
 A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....

A... .., le/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :